

VILLE DE CHALETTE SUR LOING



MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

(Marché à procédure adaptée passé selon les articles 27 et 28 du Code des Marchés Publics)

**MARCHE D'ETUDE ET D'ASSISTANCE A L'ATTRIBUTION ET AU SUIVI DU
CONTRAT D'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS THERMIQUES DES
BATIMENTS COMMUNAUX DE LA VILLE DE CHALETTE SUR LOING**

ACTE D'ENGAGEMENT

Titulaire :

Montant H.T. :

Imputation :

Ordonnateur : Monsieur le Maire de Chalette sur Loing.

Comptable public assignataire des paiements : Monsieur le Trésorier Principal de Montargis.

Personne habilitée à donner les renseignements : Monsieur le Directeur Général des services.

ACTE D'ENGAGEMENT

ARTICLE 1 - CONTRACTANT

Je soussigné(e)

Agissant au nom et pour le compte de la société :.....

Ayant son siège social :.....

.....

Téléphone :..... Télécopie :

E-mail :.....

Immatriculée à l'INSEE :.....

Numéro d'identité de la société (SIRET) :.....

Code d'Activité Economique Principale (APE) :.....

Numéro d'inscription au Registre du Commerce :.....

- Après avoir pris connaissance du Cahier des Charges et des documents qui y sont mentionnés.

- M'engage sans réserve, conformément aux stipulations du document visé ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

- L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de QUATRE VINGT DIX JOURS (90 j) à compter de la date limite de remise des offres fixée par le Règlement de Consultation (R.C.).

ARTICLE 2 : FRACTIONNEMENT : Le marché comporte une tranche ferme et une tranche conditionnelle.

ARTICLE 3 : DECOMPOSITION EN LOTS :

Le marché comportera un lot unique.

ARTICLE 4 - PRIX

4.1 - Actualisation des prix : Le prix forfaitaire est ferme et non révisable pour la tranche ferme. La tranche conditionnelle est révisable par application de la formule suivante :

$$P = PO (0,125 + 0,875 \frac{I}{Io})$$

Formule dans laquelle :

P = Prix révisé

PO = Prix de base « hors taxe » au mois m0 de la remise de l'offre

I = Index ingénierie connu à la date de facturation

Io = Index ingénierie valeur date de remise de l'offre

4.2 - Montant des prestations : La prestation sera rémunérée par l'application du prix global et forfaitaire égal à :

TRANCHE FERME

Montant hors T.V.A. :

T.V.A. au taux de 19 ,6 % :

Montant T.V.A. incluse en chiffre :

Montant T.V.A. incluse en lettres :

En Euros

TRANCHE CONDITIONNELLE

Montant annuel hors T.V.A. :

T.V.A. au taux de 19 ,6 % :

Montant annuel T.V.A. incluse en chiffre :

Montant annuel T.V.A. incluse en lettres :

En Euros

ARTICLE 5 – SOUS-TRAITANCE

En cas de sous-traitance, le titulaire du marché doit préciser :

- Nature des prestations qui seront sous-traitées :

.....
.....
.....

- Montant des prestations sous-traitées :

- montant H.T..... euros
- T.V.A..... euros
- Montant T.T.C..... euros

- S'ils sont connus, nom et coordonnées du ou des sous-traitants :

.....
.....

ARTICLE 6 – DELAIS D’EXECUTION :

Tranche ferme :

-Etudes de diagnostic : 2 mois à partir de la notification du marché.

-Elaboration du dossier de consultation : lorsque le maître d’ouvrage aura fait son choix à partir des éléments de l’étude, le délai pour la réalisation du dossier de consultation sera de 2 mois.

Tranche conditionnelle :

-Contrôle d’exploitation : la durée de la mission est identique à celle du marché d’exploitation.

ARTICLE 7 – PAIEMENTS

Le maître de l’ouvrage se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit :

Joindre obligatoirement un R.I.B)

Du compte ouvert au nom de :

Sous le numéro :

À :

Les sommes dues seront payées dans un délai global maximal de 35 jours dès réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. Le délai sera ramené à 30 jours à partir du 1^{er} Juillet 2010

En cas de dépassement du délai global de paiement, le taux des intérêts moratoires est le taux marginal de refinancement de la banque européenne (B.C.E) en vigueur à la date, augmenté de sept points.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original

A

Le

Cachet et signature du candidat

Porter la mention manuscrite

« Lu et approuvé »

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

*Est acceptée la présente offre pour valoir
acte d'engagement*

pour un montant de

€HT pour la tranche ferme

pour un montant annuel de

€HT pour la tranche conditionnelle

La durée de la tranche conditionnelle est identique à celle du marché d'exploitation

**Signature du pouvoir
adjudicateur**

A

Le

DATE D'EFFET DU MARCHE

*Reçu l'avis de réception postal de la
notification du marché signé*

Le

Par le titulaire destinataire

Le
(date d'apposition de la signature ci-après)

Le pouvoir adjudicateur

ANNEXE À L'ACTE D'ENGAGEMENT CONCERNANT LA SOUS-TRAITANCE

Demande d'acceptation d'un sous-traitant et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

1. MARCHÉ

- Numéro du lot : (sans objet)
- Désignation du lot : (sans objet)
- Titulaire du lot : (sans objet)

2. PRESTATIONS SOUS-TRAITÉES (montant en euros) :

Nature :

Montant hors T.V.A. (en chiffres) :

(en lettres) :

T.V.A. au taux de (en chiffres) :

(en lettres) :

Montant TVA INCLUSE (en chiffres) :

(en lettres) :

3. SOUS-TRAITANT :

- Je soussigné (1) :

- Nous soussignés (1) :

- agissant en mon nom personnel

- agissant en vertu des pouvoirs à moi conférés, au nom et pour le compte de la société

(2) :

- au capital de : Domicilié à (3) :

.....

- dont le siège social est à :

- inscrit(e) au Registre du Commerce (Répertoire des Métiers) de

- sous le numéro :.....Immatriculé(e) au S.I.R.E.T sous le
- n°.....Code
APE.....
- faisant élection de domicile à :.....
- dont le compte à créditer est le suivant :
 - . ouvert au nom de :.....sous le numéro :.....
 - . à :.....

Affirme (4):

- en mon nom personnel
- au nom et pour le compte de la Société pour laquelle j'interviens
- au nom et pour le compte du Groupement d'Intérêt Economique pour lequel j'interviens

ne pas tomber sous le coup de l'interdiction découlant de l'Article 50 de la loi n°52.401 du 14 Avril 1952 (Article 43 à 47 du Nouveau Code des Marchés Publics) modifié par les dispositions de l'Article 56 de la loi 78-753 du 17 Juillet 1978.

(1) Noms et prénoms, (2) Intitulé complet et forme juridique de la Société, (3) Adresse complète et numéro de téléphone, (4) Rayer la mention inutile.

4. CONDITIONS DE PAIEMENT DU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE

- Modalités de calcul et de versement des avances et acomptes :
.....
- Mois (ou date) d'établissement des prix :.....
- Modalité de révision des prix :.....
- Stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfections et retenues diverses :
.....

Fait en un seul original,

A....., le.....

Signature du titulaire du Marché,

5. PERSONNE HABILITEE A DONNER LES RENSEIGNEMENTS PREVUS A L'ARTICLE 109 DU CODE DES MARCHES PUBLICS : Monsieur le Maire de Chalette S/L

6. COMPTABLE PUBLIC ASSIGNATAIRE DES PAIEMENTS : Monsieur Le Trésorier Municipal.